

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Address, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GENERAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P: 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arpmp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arpmp.cm

**Le CNE
ELECTRONIQUE**
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

01

ECONOMIE

02

INFRASTRUCTURE

07

ADMINISTRATION

06

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arpmp.cm
Internet : www.arpmp.cm

N° 1123

11 Aout 2016

11 August 2016

18H35/6:35 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)

☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	005/AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 11/05/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/ AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 11/05/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA
	Date de cloture	25-07-2016
2	Reference	008/AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 08/08/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/ AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 08/08/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA
	Date de cloture	29-08-2016
3	Reference	009/AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 08/08/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 08/08/2016 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT. DE TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA
	Date de cloture	29-08-2016
4	Reference	026/AONR/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI /2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°026/AONR/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI /2016 DU 03 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A FOMEPEA (ECOLE PUBLIQUE DE TSINLA'A) DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA; EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Date de cloture	30-08-2016
5	Reference	019/AONR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016 DU RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE DE VISITES DECENNALES ET DE MISE EN CONFORMITE DE RESERVOIRS DE STOCKAGE POUR L'EXERCICE 2016, DANS LES DEPOTS SCDP. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2016 LIGNES D'IMPUTATION BUDGÉTAIRES DC & G.
	Date de cloture	01-09-2016
6	Reference	112/AONO/MINMAP/CCPM-BEC/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°112/AONO/MINMAP/CCPM-BEC/2016 DU 02/08/2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM), OFFRANT DES FORMATIONS NON AGRICOLES EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN
	Date de cloture	31-08-2016
7	Reference	100/AONO/CUY/CIPM/2016 DU 25 JUILLET 2016 Lire
	Titre/objet	COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 100/AONO/CUY/CIPM/2016 DU 25 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE DE VÉHICULES PICK-UP 4X4 À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ
	Date de cloture	14-09-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

- | | |
|-----------|--|
| 8 | <p>Reference 00000136/AONO/MINEE/CMPM/2016 DU 09 AOUT 2016 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000136/AONO/MINEE/CMPM/2016 DU 09 AOUT 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE NKOLNLONG 2 PAR AKONO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</p> <p>Date de cloture 07-09-2016</p> |
| 9 | <p>Reference 103/AONO/CUY/CIPM/2016 DU 08 AOUT 2016 Lire</p> <p>Titre/objet COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103/AONO/CUY/CIPM/ 2016 08 AOÛT 2016 POUR LE RENFORCEMENT EN ENROBES DENSES DE LA PISTE INTERNE DU PARCOURS VITA DE LA VILLE DE YAOUNDÉ</p> <p>Date de cloture 08-08-2016</p> |
| 10 | <p>Reference 00000137/AONO/CMPM /MINEE /2016 DU 09 AOUT 2016 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000137/AONO/CMPM /MINEE /2016 DU 09 AOUT 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Date de cloture 31-08-2016</p> |
| 11 | <p>Reference 00000138/AONO/MINEE/CMPM/2016 DU 09 AOUT 2016 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000138/AONO/MINEE/CMPM/2016 DU 09 AOUT 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE DEPOTAGE DE BOUES DE VIDANGE DANS LA VILLE DE YAOUNDE</p> <p>Date de cloture 09-09-2016</p> |
| 12 | <p>Reference 19/DC/CUD/CIPM/2016 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 19/DC/CUD/CIPM/2016 DU 10 AOUT 2016 RELATIVE A L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA EGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2016</p> <p>Date de cloture 06-09-2016</p> |
| 13 | <p>Reference 17/DC/CUD/CIPM/2016 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°17/DC/CUD/CIPM/2016 DU 03 AOUT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA — EXERCICE 2016</p> <p>Date de cloture 30-08-2016</p> |
| 14 | <p>Reference 13/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/CIPM/2016 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013 ASMI/CAMWATER/DG/DS&I/CIPM/2016 DU 11 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT DE L'ETUDE :LE FINANCEMENT DE L'ETUDE EST ASSURÉ PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2016.</p> <p>Date de cloture 31-08-2016</p> |

RESUME DES CONSULTATIONS

15 **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE DE GRE A GRE N°001762/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE L'UNITE DE PRODUCTION D'EMULSION DE BITUME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Date de cloture N/A

16 **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°64/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 01 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES DE RESTAURATION RAPIDE DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016

Date de cloture N/A

17 **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°48/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 16 MAI 2016 POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS ET IMPRIMANTES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Date de cloture N/A

18 **Reference** [068 /CP/MINEFOP/SG/DAG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°068 /CP/MINEFOP/SG/DAG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de cloture N/A

19 **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°61/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 30 JUIN 2016 RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE FORÊT URBAINE DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU-DIT « VALLEE DE LA BESSEKE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Date de cloture N/A

20 **Reference** [037C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°037/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST DU 08 AOUT 2016 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/A0NO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2016 DU 04/07/2016, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRANSPORTS DU LITTORAL EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINT, EXERCICE 2016.

Date de cloture N/A

21 **Reference** [032/C/MINMAP/SG/DGMI/DGMAI/CE3/CEA5](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 032/C/MINMAP/SG/DGMI/DGMAI/CE3/CEA5 DU 04 AOÛT 2016

Date de cloture N/A

22 **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°46/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 03 MAI 2016 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23 **Reference** [D18/0302Z/UDS/R/SG/DAAF/Sec.CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D18/0302Z/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS - DAO N°02/AONO/APM-UDS/2016 DU 11 AVRIL 2016- DAO N°03/AONO/CIPM-UDS/2016 DU 11 AVRIL 2016

Date de cloture N/A

24 **Reference** [D18/0302Z/UDS/R/SG/DAAF/Sec.CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D18/0302Z/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS - DAO N°02/AONO/APM-UDS/2016 DU 11 AVRIL 2016 - DAO N°03/AONO/CIPM-UDS/2016 DU 11 AVRIL 2016

Date de cloture N/A

25 **Reference** [012/AONO/MINRESI/ CMPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINRESI/ CMPM/2016 DU 27 JUIN 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI

Date de cloture N/A

26 **Reference** [067 /CP/MINEFOP/SG/DAG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N° 067 /CP/MINEFOP/SG/DAG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de cloture N/A

27 **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°33/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 16 MAI 2016 POUR ENTRETIEN DES CLIMATISEURS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Date de cloture N/A

28 **Reference** [D18/03028/UDS/R/SG/DAAF/Sec.CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° D18/03028/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS

Date de cloture N/A

29 **Reference** [46/D/CUD/SG/DIVMAP/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°46/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 35/AONRICUD/CIPMI2016 DU 18 AVRIL 2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CERCLES MUNICIPAUX DE BONANJO, BONABERI ET LA SALLE DES FETES D'AKWA

Date de cloture N/A

30 **Reference** [43/D/CUD/SG/DIVMAP/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°43/D/CUD/SG/DIVMAP/2015 PORTANT ATTRIBUTION DE GRE A GRE N°001762/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DGMTR/CE4 DU 23 MARS 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE L'UNITE DE PRODUCTION D'EMULSION DE BITUME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31 **Reference** [45/D/CUD/SG/DIVMAP/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°45/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 21/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 30 MARS 2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE DANS LA PARTIE SINISTREE DU MARCHE CENTRAL DE DOUALA

Date de cloture N/A

32 **Reference** [48/D/CUD/SG/DIVMAP/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°48/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 17/AONICUD/CIPM/2016 DU 16 MARS 2016 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS, MATERIAUX ET EQUIPEMENTS DES TRAVAUX EN REGIE DES ATELIERS BETON ET CURAGE

Date de cloture N/A

33 **Reference** [38 /D /PIUMINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 38 /D /PIUMINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 DE LIAISON À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DU LITTORAL, OUEST, NORD-OUEST ET SUD-OUEST À DOUALA. AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°028/022-B/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/CRPM-LT/2016 DU 12 JUILLET 2016.

Date de cloture N/A

34 **Reference** [44/D/CUD/SG/DIVMAP/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°44/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 20/AOIOP/CUD/CIPM/2016 DU 30 MARS 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE DE BONANGANG.

Date de cloture N/A

35 **Reference** [47/D/CUD/SG/DIVMAP/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°47/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 32/AONO/CUD/CIPNI/2016 DU 12 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA GARE ROUTIERE DE BONABERI (SODIKO)

Date de cloture N/A

36 **Reference** [02/DM/CA.BFM 1er /2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CA.BFM 1ER /2016 PORTANT RESILIATION DE RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/PR/MLNMAP/DR-OU/DDMIFI/CA.BFM 1ER/2015 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU HANGAR DE 30 COMPTOIRS ET D'UN BLOC LATRINES VENTILES A 03 POSTES AU MARCHE DE KAM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER

Date de cloture N/A

37 **Reference** [01/DM/CA.BFM /2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/CA.BFM /2016 PORTANT RESILIATION DE L'ATTRIBUTION N°05 BIS/CA.BFM 1ER/2016 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PUIT MODERNE EQUIPE DE POMPE A MOTICITE HUMAINE AU MARCHE DE KAM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38 **Reference** [D18/03028/UDS/R/SG/DAAF/Sec.CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° D18/03028/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS

Date de cloture N/A

39 **Reference** [030/027-13/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N001/A/ PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/BSMA

Date de cloture N/A

40 **Reference** [ADDITIF N° 01](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 65/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 18 JUILLET 2016 RELATIVE A L'ETUDE POUR LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET LA SECURISATION DE CERTAINS ESPACES VERTS PUBLICS DE LA VILLE DE DOUALA ADDITIF N° 01

Date de cloture N/A

COMMUNE DE YOKADOUMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/ AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 11/05/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKADOUMA, Maitre d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction, d'un pont de traversée sur la rivière "Bangue a Yokadouma.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? L'Installation de chantier ;
- ? Préparation de chantier
- ? Terrassements généraux:
- ? Fondations-Culées-Piles-Poutres-Tabliers-Berges ;
- ? Assemblage ;
- ? Peintures ;
- ? Equipements ;
- ? Circulation

3. Cout Prévisionnel

135 000 000 (Cent trente-cinq millions) Francs CFA TTC

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **Cinq (05) mois** , incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Sans objet

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offre est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics installés en territoire camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Mairie de Yokadouma (Service technique et de l'Aménagement Urbain), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être et retiré à la Mairie de Yokadouma (Service technique et de l'Aménagement Urbain), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cent trente mille (130 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yokadouma**

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Yokadouma (Service technique et de l'Aménagement Urbain), au plus tard **le 13/06/2016 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CYOK/CIPM//2016 du 11/05/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit **deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La Caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées, Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Mairie de Yokadouma le **13/06/2016 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Yokadouma, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 1) offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis tâche quantifiée ;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **quatre vingt pour cent (80%)** Verra son offre financière examinée

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères d'évaluation technique et ayant proposé l'offre financière la moins disante tout en respectant le rapport qualité prix.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics ou du Service Technique de la Commune de Yokadouma.

YOKADOUMA le 11 Mai 2016

Le MAIRE

SASSABENO METINDI Richard Gaston

COMMUNE DE YOKADOUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/
AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 08/08/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE
TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKADOUMA, Maitre d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction, d'un pont de traversée sur la rivière "Bangue" à Yokadouma.

2. Consistance des prestations

Les travaux réalisés portent sur :

- *L'Installation de chantier;
- *Préparation de chantier
- *Terrassements généraux;
- *Fondations-Culées-Piles-Poutres-Tabliers-Berges,
- *Assemblage ;
- *Peintures ;
- *Equipements ;
- *Circulation

3. Cout Prévisionnel

135 000 000 (Cent trente-cinq millions) Francs CFA TTC

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **Cinq (05) mois** , incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

SANS OBJET

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offre est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics installés en territoire camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Mairie de Yokadouma (Servicé technique et de l'Aménagement Urbain), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Mairie de Yokadouma (Servicé technique et de l'Aménagement Urbain), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cent trente mille (130 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yokadouma.**

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Yokadouma (Service technique et de l'Aménagement Urbain), au plus tard **le 29/08/2016 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CYOK/CIPM//2016 du 08/08/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit **deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel soit deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La Caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées, Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Mairie de Yokadouma **le 29/08/2016 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Yokadouma, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :**

- 1) offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis dy pîc tâche quantifiée;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Qui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Qui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **quatre vingt pour cent (80%)** Verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères d'évaluation technique et ayant proposé l'offre financière la moins disante tout en respectant le rapport qualité prix.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics ou du Service Technique de la Commune de Yokadouma.

YOKADOUMA le 8 Aout 2016

Le MAIRE

SASSABENO METINDI Richard Gaston

COMMUNE DE YOKADOUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°009/AONO/CYOK/CIPM/2016 DU 08/08/2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT. DE TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A
YOKADOUMA**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKADOUMA, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont de traversée sur la rivière "Bangué" à Yokadouma

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur le suivi administratif et le contrôle technique des travaux à exécuter par l'entreprise adjudicataire dont les lots des tâches à exécuter par celle-ci sont les suivantes ;

- ? Installation de chantier-Projet d'exécution;
- ? Préparation de chantier
- ? Terrassements généraux;
- ? Fondations-Culées-Piles-Poutres-Tabliers-Berges ;
- ? Assemblage ;
- ? Peintures ;
- ? Equipements ;
- ? Circulation

Les prestations du consultant sont définies dans les termes de références contenus dans le présent DAO

3. Cout Prévisionnel

15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA TTC

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Six (06) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

SANS OBJET

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'études techniques spécialisés dans le domaine du Bâtiment et travaux Publics et installés en territoire camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Mairie de Yokadouma (Service technique et de l'Aménagement Urbain), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Mairie de Yokadouma (Service technique et de l'Aménagement Urbain), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yokadouma.**

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Yokadouma (Service technique et de l'Aménagement Urbain), au plus tard **le 29/08/2016 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°0009/AONO/CYOK/CIPM/2016 du 08/08/2016
POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE
TRAVERSEE SUR LA RIVIERE BANGUE A YOKADOUMA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **trois cent mille (300 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable **soixante (60)** jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **trois cent mille (300 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La Caution devra rester valable **soixante (60)** jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées, Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03)** mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Mairie de Yokadouma **le 29/08/2016 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Yokadouma, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :**

- 1) offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis d'un prix d'une tâche quantifiée;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois ; .

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la qualification des experts affectés à l'opération (sur 50 points)
- 2) Expérience du BET (sur 30 points)
- 3) Les moyens techniques et matériels (sur 20 points)

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères d'évaluation technique et ayant proposé l'offre financière la moins disante tout en respectant le rapport qualité prix.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics ou du Service Technique de la Commune de Yokadouma.

YOKADOUMA le 8 Aout 2016

Le MAIRE

SASSABENO METINDI Richard Gaston

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°026/AONR/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI /2016 DU 03 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A FOMEPEA (ECOLE PUBLIQUE DE TSINLA'A) DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA; EN PROCÉDURE D'URGENCE

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité contractante, lance pour le compte du Maire de Fokoué Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'opération sus indiquée

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de **Fomepea (Ecole Publique de Tsinla'a), Commune de Fokoué**, en procédure d'urgence

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- essai de débit
- analyse physico-chimique et bactériologique des eaux
- aménagement de la superstructure
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- installation énergie solaire
- la construction des VRD
- construction d'une clôture au tour de certains forages
- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est (8 000 000) huit millions de francs

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par les Maîtres d'Ouvrage est de **(04) quatre mois**. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais de la liste des prestataires sélectionnés en vue de la réalisation des travaux de forage sur les ressources de l'État dans la Région de l'Ouest pour

Toutefois, conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat qui s'estime capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'Appel d'Offres restreint pourra valablement soumissionner (Circulaire 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011).

Les entreprises n'ayant pas achevé les travaux des forages de 2014 ou 2015 ne seront pas accepté.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement publics 2016

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, tél : 233 44 51 20, (Service des Marchés des Infrastructures, tél ; 233 44 63 32), ou dans la Commune de Fokoué

9. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des marchés des Infrastructures) sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quatorze mille (14 800) francs CFA.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Secrétariat du Délégué Régional) au plus tard le 30 Août 2016 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°26/AONR/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI /2016 DU 03 AOUT 2016

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AFOMEPEA (ECOLE PUBLIQUE DE TSINLA'A) DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA; en procédure d'urgence A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle Indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de (160 000) cent soixante mille francs CFA, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres,

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 Août 2016 à 11 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale et de la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Ouest à Bafoussam.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes ;

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée

(même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (article 102) du Code des Marchés Publics;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;

- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre **(02 critère)**;
- l'expérience du soumissionnaire **(06 critères)** ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant **(05 critères)** ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet **(05 critères)**;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions **(03 critères)**;
- l'offre financière du cocontractant **(04 critères)**.

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 25)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée »la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, **et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché sera attribué au suivant./

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructure), Tel: 233 44 51 20 /233 44 63 32, dans la mairie de Fokoué.

BAFOUSSAM le 3 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°019/A0NR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016 DU RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE DE VISITES
DECENNALES ET DE MISE EN CONFORMITE DE RESERVOIRS DE STOCKAGE POUR L'EXERCICE 2016,
DANS LES DEPOTS SCDP. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2016 LIGNES
D'IMPUTATION BUDGÉTAIRES DC & G.**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
DC & G

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres national restreint en procédure d'urgence relatif à la maîtrise d'oeuvre de visites décennales et de mise en conformité de réservoirs de stockage pour l'exercice 2016, dans les dépôts SCDP.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans les Termes de références ci-joints.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable est de FCFA 24 000 000 (Vingt-quatre millions) TTC.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Trente (30) jours par réservoir, soit un délai global de trois cent (300) jours.

5. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot.

6. Participation et origine

La participation ati présent Appel d'Offres est restreinte aux Entreprises ci-après

1. SETREC Sarl
2. GRADIENT Sarl
3. TECHNOLOGY & INDUSTRIAL ENGINEERING
4. XP INTERNATIONAL- ENGINEERING & CONSULTANCY

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2016 sur les lignes d'imputation budgétaires DC & G.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège social de la SCDP (Cellule des Marchés, sise au-dessus du Centre Médico-Social, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des marchés publics sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 1252 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 25 000 FCFA (Vingt-cinq mille francs CFA) payable dans le compte N°335 988 intitulé "Compte d'affection Spécial (CAS-ARMP) ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé, ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **01 SEPTEMBRE 2016 à 9h00**, heure locale à la Direction générale (Secrétariat du Directeur Général sis au 3eme étage de l'immeuble siège B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1252 avec la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/A0NR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016 DU RELATIF A LA MAITRISE LA MAITRISE D'OEUVRE DE VISITES DECENNALES ET DE MISE EN CONFORMITE DE RESERVOIRS DE STOCKAGE POUR L'EXERCICE 2016, DANS LES DEPOTS SCDP. »

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces du dossier administratif. une caution de soumission d'un montant de F CFA 480 000 (Quatre cent quatre-vingt mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elle devra être établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO. Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, celle-ci peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministre en charge des Finances ou l'absence d'une hypothèque légale constituée par devant notaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des Offres Administrative et technique interviendra dans un premier temps suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des Offres administratives et techniques aura lieu le **01 SEPTEMBRE 2016 à 10h00 précise heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au Club House situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75 points/100**.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Non-conformité du bordereau des prix unitaires et/ou du devis estimatif et quantitatif aux modalités DAO.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres sera par point et se fera sur la base des critères suivants

Références de l'Entreprise	15 points
Moyens matériels disponibles	20 points
Moyens humains disponibles	35 points
Planning d'exécution des travaux	15 points
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	15 points

Soit un total de 5 critères

15. Attribution**Méthode de sélection du consultant**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité — coût (mieux disante), conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La Note Finale NF sera calculée par la combinaison pondérée des scores techniques et financiers suivant la formule ci-après :

$$NF = 0,8 S(t) + 0,2 S(f)$$

Avec NF = Note Finale, S(t) = score technique et S(f) = score financier

La note financière est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule $Nf = 100 \cdot Fm$

F

Fm= Le montant de la proposition la moins disante

F= Le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

Attribution

L'attribution de la Lettre-Commande se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par la combinaison du score technique et du score financier.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social; Téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1252.

DOUALA le 4 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°112/AONO/MINMAP/CCPM-BEC/2016 DU 02/08/2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU
D'ETUDES POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE
FORMATION AUX METIERS (CFM), OFFRANT DES FORMATIONS NON AGRICOLES EN MILIEU RURAL AU
CAMEROUN**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , CONVENTION CCM1276 01 P

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Projet de Centres de Formation aux Métiers (CFM), le Ministre des Marchés Publics lance pour le compte du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence en vue du recrutement des Bureaux d'Etudes pour le contrôle et le suivi des travaux de construction des Centres de Formation aux Métiers (CFM), offrant des formations non agricoles en milieu rural à Bandjoun, Ndop, Ebéda et Maroua.

2. Cout Prévisionnel

Pour chacun des lots, le coût prévisionnel des travaux de construction est de sept cent millions (**700 000 000**) de francs CFA, toutes taxes comprises.

3. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de (15) mois

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en quatre (04) lots ci-après définis :

-Lot 1 : Contrôle et suivi des travaux de construction du CFM de BANDJOUN ;

-Lot 2 : Contrôle et suivi des travaux de construction du CFM de NDOP ;

-Lot 3 : Contrôle et suivi des travaux de construction du CFM de MAROUA ;

-Lot 4 : Contrôle et suivi des travaux de construction du CFM d'EBEBDA.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques camerounais qui s'investissent de préférence dans la maîtrise d'œuvre des travaux de constructions.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources C2D suivant la convention n° CCM 1276 01 P du 28 juin 2012, signée entre le Cameroun et la France.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Ministère des Marchés Publics, à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics, à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) sur présentation d'une quittance de **75 000 (soixante quinze mille) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier, dès publication du présent avis, payable dans le compte CAS de l'ARMP

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09, le **31/08/2016 à 10 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°112/AONO/MINMAP/CCPM-BEC/2016 du 02/08/2016 pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes pour le contrôle et le suivi des travaux de construction des Centres de Formation aux Métiers (CFM), offrant des formations non agricoles en milieu rural au Cameroun.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de sept cent mille **(700 000) F CFA** pour chaque lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases dans la salle de réunions de la Commission Centrale de Passation des Marchés des Bâtiments et Equipements Collectifs sise au 2ème étage du Bâtiment B du MINMAP le, **31/08/2016 à 11 heures, heure locale**, par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant validé au moins 80 pour cent des sous-critères.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- absence d'une pièce administrative ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

2. Critères essentiels

Références du BET en matière de contrôle et de suivi des travaux de construction des bâtiments	20 points
Conformité du plan de travail et de la Méthodologie proposés aux Termes de Référence	25 points
Qualifications et compétences du personnel	45 points
Matériel et logistique	05 points
Capacité financière	05 points
Total	100Points

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 80 points sur 100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

3. Méthode de sélection du consultant

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après.

Le score technique (St) minimum requis est de 80 points sur 100.

La note financière de la proposition financière la moins disante sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante et sera obtenue par la formule : **Nf = (100 X Fm)/F** où Fm= le montant de la proposition la moins disante et F= le montant de la proposition considéré.

La meilleure offre est celle qui aura la note globale la plus élevée, déterminée suivant la formule : $N = 80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)} / 100$

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante. Un candidat ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Toutefois, en cas de risque d'infructuosité, un candidat peut se voir attribuer un autre lot, pour autant qu'il justifie d'un nombre correspondant d'équipe du personnel et du matériel. Les entreprises ayant soumissionné pour plusieurs lots doivent préciser l'ordre de préférence des lots qu'elles souhaitent se voir attribuer.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix **(90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) ou à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, tel : 222 20 03 39 ou au Programme C2D Formation Professionnelle, sis au 2ième étage de l'Immeuble MAMCH au Rond-point Nlongkak, Tel : 222 21 85 72.

YAOUNDE le 2 Aout 2016

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

ABBA SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 100/AONO/CUY/CIPM/2016 DU 25 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE DE VÉHICULES PICK-UP 4X4 À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

SOURCE DE FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
EXERCICE 2016
IMPUTATION
222 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé lance un appel d'offres international ouvert pour la fourniture de véhicules Pick-Up 4X4 double cabine à sa municipalité.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres consistent en la fourniture, sur le site de la Voirie Municipale, de trois (3) véhicules Pick-Up 4X4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération issu des études préalables est de :

Lot 1 : 50 000 000 FCFA ;

Lot 2 : 25 000 000 FCFA.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison est de trois (3) mois.

5. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en deux (2) lots ci-après définis:

Lot 1: Deux (2) Pick-Up 4X4 double cabine;

Lot 2: Un (1) Pick-Up 4x4 double cabine;

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tout concessionnaire, automobile.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercice 2016, Ligne 222 100.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Services Techniques, Hôtel de Ville 2^{ème} étage, dès publication du présent avis dans le Journal des marchés publics ou Cameroon Tribune.tel : (237) 222 23 11 12/222 23 07 39, Fax : (237) 222 22 07 21, email : tsadel@yahoo.fr.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des services techniques, Hôtel de Ville, 2^{ème} étage, dès publication du présent avis dans le Journal des marchés publics ou dans Cameroon Tribune, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Compte Spécial. CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat la Direction des services techniques, Hôtel de Ville, 2^{ème} étage, au plus tard le **14/09/2016 à treize (13) heures**.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes comme suit :

- volume 1, contenant les pièces administratives ;
- volume 1, contenant l'offre technique ;
- volume 1, contenant l'offre financière.

Les trois (3) volumes seront placés dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention :

« Appel d'offres national ouvert N°100/AONO/CUY/CIPM/2016 DU25 Juillet 2016 Pour la fourniture de véhicule pick-up 4x4 à la communauté urbaine de Yaoundé »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le ministre en charge des finances et dont la liste est indiquée dans le DAO, d'un montant cinq cent mille (500 000) francs CFA par lot. La caution sera valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent être datée de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Elles devront être en cours de validité ou datées de moins de trois (3) mois.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la commission interne de passation des marchés de la communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **14/09/2016 à quatorze (14) heures** dans la salle de réunion de la Direction des Services Techniques.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Ils sont définis ainsi qu'il suit :

- dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de quarante huit (48) h après l'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- plus d'un critère essentiel non satisfaisant.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels, qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non) porteront sur :

- les références ;
- la conformité aux spécifications techniques (joindre les prospectus);
- le service après vente ;
- la présence du certificat de conformité ou du certificat d'origine ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disant.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (1) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Yaoundé., Hôtel de ville 2^{ème} étage, Tél. (237) 222 23 11 12 /222 23 07 39, Fax : (237) 222 22 07 21.

YAOUNDE le 25 Juillet 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000136/AONO/MINEE/CMPM/2016 DU 09 AOUT 2016
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE NKOLNLONG 2 PAR
AKONO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
50 32 42202 4411114 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget exercice 2016, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'électrification de la localité de Nkolnlong 2 par Akono, dans le Département de la Mefou et Akono, Region du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres concernent la localité de Nkolnlong 2 et la consistance des travaux est en lot unique :

Lot	Localité	Arrondissement	Département	Region	Travaux à réaliser
1	Nkol Nlong 2	Akono	Mefou et Akono	Centre	-Travaux de transformation du réseau électrique MT mono en réseau MT triphasé (9,6km) -Construction d'une ligne MT triphasé 3x34mm ² sur 2,4km -Pose transfo H61 100KVA

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent (100 000 000) Millions de francs CFA.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public BIP du MINEE exercice 2016 sur la ligne 50 32 42202 4411114 2254

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 2 22 22 61 83, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent (100 000) mille F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, au plus tard le 07 Septembre 2016 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°00000136/AONO/MINEE/CMPM/2016 du 09 Août 2016 pour l'exécution des travaux d'électrification de la localité de Nkolnlong 2 par Akono dans le Département de la Mefou et Akono

Financement : BIP 2016

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est fixé à deux (2 000 000) millions F CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 07 Septembre 2016 à 13 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique ou financier incomplets ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées;
- Note technique inférieure à 4/5 de Oui par rapport aux critères essentiels;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un rapport de visite de site daté et signé par le soumissionnaire.
- .

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Visite de site	Oui/Non
4	Méthologie d'exécution et Plan de travail	Oui/Non
5	Capacité financière	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEE, Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 20 99.

YAOUNDE le 9 Aout 2016

Le MINISTRE

ATANGANA KOUNA Basile

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
103/AONO/CUY/CIPM/ 2016 08 AOÛT 2016 POUR LE RENFORCEMENT EN ENROBES DENSES DE LA
PISTE INTERNE DU PARCOURS VITA DE LA VILLE DE YAOUNDE**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DE LA CUY EXERCICE 2016
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé lance l'Appel d'Offres pour le renforcement en enrobés denses de la piste interne du parcours Vita de la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- l'installation de chantier y compris fourniture du projet d'exécution;
- les terrassements ;
- le compactage;
- l'imprégnation ;
- pose d'un tapis d'enrobés ;
- le déplacement des réseaux ;
- toute autre sujétion nécessaire à la bonne exécution des travaux,

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel desdits travaux est de trois cent millions (300 000 000) FCFA

4. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont repartis en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise nationale spécialisée dans les travaux d'Entretien de Voiries Revêtues.

7. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Ils sont définis ainsi qu'il suit :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- la non possession en propre d'une centrale d'enrobés;
- plus d'un critère essentiel non satisfaisant.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- les références techniques du soumissionnaire pour des travaux similaires
- la méthodologie d'exécution ;
- la qualité du personnel clé ;
- les moyens matériels.

8. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante.

9. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Hôtel de ville 2^{ème} étage, Tél. : (237) 222 23 11 12, Fax : (237) 2 22 22 07 21.

YAOUNDE le 8 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000137/AONO/CMPM /MINEE /2016 DU 09 AOUT 2016
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION
DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 50 32 42202 4411114 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget exercice 2016, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'électrification dans certaines localités de la Région du Centre (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont repartis en 4 lots. Les localités et les consistances des travaux sont les suivantes:

Lot	Localité	Arrondissement	Département	Région	Travaux à réaliser
1	Raccordement électrique de l'Usine FAPAM Industry de Mbalmayo	Mbalmayo	Nyong et So'o	Centre	-Construction réseau MT aérien 15 KV sur 0,3 km -Génie civil poste en cabine H59 ; Equipement poste cabine H59 ; -Réseau MT souterrain ; -Comptage normalisé MT côté BT.

2	Sibekon	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	-Construction d'une ligne MT Mono 1x34mm ² sur 0,9 km ; -Construction d'une ligne mixte MT/BT Mono sur 0,9 km - (01) Pose transfo H61 25 KVA -Construction d'une ligne BT Mono 4x25 mm ² sur 0,045km
	Sombo Ouest	Dibang	Nyong et Kelle	Centre	-Construction d'une ligne BT Mono 4x25 mm ² sur 1 km
3	Bikolog Bikome II	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	-Construction d'une ligne MT Mono 1x34mm ² sur 0,815 km ; -Construction d'une ligne mixte MT/BT Mono sur 0,7 km - (01) Pose transfo H61 25 KVA -Construction d'une ligne BT Mono 4x25 mm ² sur 0,6km
4	Zoua topsie	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	-Construction d'une ligne MT Mono 1x34mm ² sur 0,3 km ; -Construction d'une ligne mixte MT/BT Mono sur 1 km - (01) Pose transfo H61 25 KVA -Construction d'une ligne BT Mono 4x25 mm ² sur 0,5km

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est cent soixante trois millions quarante un mille sept cent quatre vingt un (163 043 781) réparti par lot ainsi qu'il suit :

Lot	Localité	Arrondissement	Département	Région	Coût Prévisionnel
1	Raccordement électrique de l'Usine FAPAM Industry de Mbalmayo	Mbalmayo	Nyong et So'o	Centre	70 000 000
2	Sibekon	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	24 679 265
	Sombo Ouest	Dibang	Nyong et Kelle	Centre	10 000 000
3	Bikolog Bikome II	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	24 880 672
4	Zoua topsie	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	33 481 844

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public BIP du MINEE exercice 2016 sur la ligne 50 32 42202 4411114 2254

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, au plus tard le 31 Août 2016 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°00000137/AONO/CMPM/MINEE /2016 du 09 Août 2016 pour l'exécution des travaux d'électrification dans certaines localités de la Région du Centre (en procédure d'urgence).

Financement : BIP 2016

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant des différentes cautions sont fixés ainsi qu'il suit en F CFA:

Lot	Localité	Arrondissement	Département	Région	Caution
1	Raccordement électrique de l'Usine FAPAM Industry de Mbalmayo	Mbalmayo	Nyong et So'o	Centre	1 400 000
2	Sibekon	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	493 585
	Sombo Ouest	Dibang	Nyong et Kelle	Centre	198 050
3	Bikolog Bikome II	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	497 610
4	Zoua topsie	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	669 635

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 31 Août 2016 à 13 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées;
- Note technique inférieure à 4/5 de Oui par rapport aux critères essentiels;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un rapport de visite de site dûment daté et signé par le soumissionnaire.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Visite de site	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	Oui/Non
5	Capacité financière	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que de deux (02) lots.

En cas de soumission de l'ensemble des lots, le soumissionnaire devra précisé dans sa lettre de soumission l'ordre de préférence des lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEE, Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 22 22 20 99.

YAOUNDE le 9 Aout 2016

Le MINISTRE

ATANGANA KOUNA Basile

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000138/AONO/MINEE/CMPM/2016 DU 09 AOUT 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE DEPOTAGE DE BOUES DE VIDANGE DANS LA VILLE DE YAOUNDE

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un consultant pour l'étude en vue de la construction d'une station de dépotage de boues de vidange dans la ville de Yaoundé, financé par le Budget d'Investissement Public exercice 2016 du MINEE.

2. Consistance des prestations

1. A. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global du projet est le recrutement d'un consultant pour l'étude en vue de la construction d'une station de dépotage des boues de vidange dans la ville de Yaoundé.

1. B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce projet vise les principaux objectifs spécifiques suivants :

- étudier le gisement des boues, sur le plan quantitatif (volumes disponibles, variations saisonnières et évolution) et qualitatif (microbiologie, physicochimie, valeur agronomique, présence d'éléments nocifs) ;
- étudier les différentes filières de traitement et valorisation des boues ;
- explorer les mécanismes de financement du secteur et réaliser une enquête socio-économique permettant de définir un système de taxation en fonction de la volonté et de la capacité à payer des ménages ;
- analyser et proposer un environnement institutionnel et réglementaire pour une meilleure régulation de ce secteur ;
- Analyser les forces, faiblesses, risques et opportunités (SWOT) de la filière aux regards des enjeux environnementaux et sociaux ;
- réaliser des études de faisabilité pour le site retenu ;
- élaborer des APS, APD et DAO pour la sélection des entreprises ;
- estimer le coût de l'ouvrage et des voies d'accès éventuelles ;
- Elaborer les TDR en vue d'une étude d'impact environnemental et social sommaire de la construction des stations de traitement des boues dans l'aire géographique retenue ;
- proposer un plan d'organisation de la filière gestion des boues de vidange (identifier les acteurs et leurs rôles ...)
- proposer un mode de gestion des ouvrages de traitement d'eaux usées ;
- élaborer des outils de formation, d'information et de sensibilisation des bénéficiaires pour l'appropriation et la promotion des résultats.

La participation au présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requise dans le domaine des prestations intellectuelles.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quarante cinq millions (45 000 000) F CFA.

4. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification du contrat.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres devront être exécutées en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les sociétés de droit camerounais capable de souscrire aux marchés Publics.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Énergie au titre de l'exercice budgétaire 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Énergie B.P. : 70 Yaoundé; à la Direction des Affaires Générales /Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés Publics (Porte 3T12 ; 3eme étage de la Tour principale, immeuble de l'urgence) dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante quinze mille) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier au Trésor Public.

10. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P. : 70 Yaoundé; à la Direction des Affaires Générales /Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés Publics (Porte 3T12 ; 3eme étage de la Tour principale, immeuble de l'urgence) .Tél. + (237) 222 23 00 13 au plus tard le 09 Septembre 2016 à 12 heures, heure locale.

Les dites offres devront être présentées sous pli fermé et ayant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000138/AONO/MINEE/CMPM/2016 DU 09 AOUT 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE RELATIVE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE DEPOTAGE DE BOUES DE VIDANGE DANS LA VILLE DE YAOUNDE

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire et organismes financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA pour le cas échéant et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps et aura lieu le 09 Septembre 2016 à 13 heures dans la salle de réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINEE sise au Ministère de l'Eau et de l'Energie en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 75 /100 ;
- Offres technique et financière incomplète notamment d'un élément du dossier technique ou d'un tableau financier;
- Présence des informations financières dans les offres techniques et/ou administratives.

CRITERES ESSENTIELS

Ils sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères	Evaluation
1. 1.	Présentation de l'Offre	03 points
1. 2.	Capacité et Qualification de l'Equipe du Projet soumissionnaire	60 points
1. 3.	Capacité et qualification du soumissionnaire	22 points
1. 4.	Conformité du travail et de la méthodologie avec les TDR	10 points
1. 5.	Matériel +Logistique	5 points

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée à l'Entreprise dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de la formule $NG = 0.7NT + 0.3 NF$.

Avec NG : Note Globale ; NT : Note Technique ; NF : Note Financière

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des Marchés du Ministère de de l'Eau et de l'Energie la Direction des Affaires Générales /Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés Publics (Porte 3T12 ; 3eme étage de la Tour principale, immeuble de l'urgence) ou la Direction de la Gestion des Ressources en Eau/ Cellule du Système d'Information sur l'Eau 4eme étage immeuble face Collège Montesquieu.

YAOUNDE le 9 Aout 2016

Le MINISTRE

ATANGANA KOUNA Basile

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N° 19/DC/CUD/CIPM/2016 DU 10 AOUT 2016 RELATIVE A L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2016

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de l'image et en vue du renforcement de la lutte contre le désordre urbain, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation pour l'habillement du personnel de la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO, BP 43 Douala. Tél. / Fax (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40.000) FCFA payable dans le Compte CAS — ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les villes de Limbe et Dschang.

4. Remises des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le 06SEPTEMBRE 2016 à 12 heures précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

Consultation n° 019/DC/CUD/CIPM/2015 du 10 AOUT 2016 Pour l'habillement du personnel de la direction de la réglementation et de la police municipale

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine d Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à

BONANJO et dépouillées au plus tard le **06 SEPTEMBRE 2016 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté urbaine de Douala dans sa salle de réunions. sise au sous sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala le à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°17/DC/CUD/CIPM/2016 DU 03 AOUT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICE 2016

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, du renforcement et de l'exploitation du traitement des données de la lutte contre le désordre urbain, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance une consultation pour l'acquisition des mobiliers et équipements de bureau à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

3. Financement

Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au 279 de la rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, BP : 43 Douala — Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) FCFA** payable dans le Compte CAS — ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbe et Dschang.

5. Remises des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le 30 AOUT 2016 à **12 heures précises, heure locale** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

Demande de Cotation n°_17 /DC/CLID/CIPM/2016 du 03 AOUT 2016 pour l'Acquisition des mobiliers et équipements de bureau à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala et dépouillées au plus tard le **30 AOUT 2016 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au sous sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala ter à Bonanjo, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres

DOUALA le 3 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013 ASMI/CAMWATER/DG/DS&I/CIPM/2016 DU 11 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT DE L'ETUDE : LE FINANCEMENT DE L'ÉTUDE EST ASSURÉ PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2016.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) a mis en place un programme d'investissement dont le souci est également d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement en matière d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain et périurbain. Ce programme s'articule autour des travaux de réhabilitation, de renouvellement, de renforcement et d'extension de la capacité de production et de distribution de tous les centres du périmètre affermé

2. Objet

La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification de candidats en vue du recrutement d'un Consultant chargé du contrôle et de la supervision des travaux d'extension de réseaux d'eau potable dans les quartiers ci-après :

zone 1 : 13ilik face amour bar, Messasi carrefour Fouda, Bilik derrière Fokou Emana, Nkomesseng école publique, Olembe face coeur ouvert bar, Emana face stade CNPS, Emana dallas, Emana dallas 2, Emana carrefour dallas, Emana carrefour dallas 2.

zone 2 : Mvan, Echangeur Nsam , Sofavin. .

zone 3 : Awae Ewankan grande chefferie, Awae maison rouge, Ekoumdoum college bilingue Paul Messi, Ekoumdoum Ababa Armand, Nguem Ekoumdoum (Référence Bar Plus vers la vallée), Nkomo Eldorado, Odza Ekoumdoum, Nkolanga'a, Okoui Maetur, Bitotol école Berno

zone 4: Ngoulemakong face Scanwater, Ngoulemakong face eglise wesleyenne, Ngousso entrée plaque église presbytérienne, Ngousso entrée plaque Agro-PME, Nkolfoulou rue de la paix et depot Guinness, Oyom abang monsieur joseph, Ngoulmekong Nkolkondi, Nkol etam Mbankolo, Nkol messeng, Emombo Ntui-esson.

Les services à fournir s'inscrivent dans le cadre du contrôle et la supervision des travaux d'extension de réseau d'eau potable, à ce titre, le consultant devra s'assurer que les travaux son(réalisés dans les délais, que les ouvrages construits sont de bonne qualité.

3. Consistance des prestations

Les travaux à superviser comprennent les travaux d'extension de réseaux d'eau potable dans certains quartiers de la ville de Douala :

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt comportent les missions suivantes :

i) La Maîtrise d'oeuvre :

- Le contrôle et vérification de la conformité technique et le respect des normes,
- La réception des ouvrages.

ii) La gestion du marché

- La rédaction des ordres de services ;
- Le contrôle des décomptes.

iii) L'assistance au Maître d'Ouvrage pour le règlement des litiges et la mise au point éventuelle des avenants.

4. Composition du dossier

Le consultant doit être un cabinet de consultant basé au Cameroun et indépendant de la CAMWATER, du fermier et des membres du consortium ayant remporté l'affermage du service d'eau potable au Cameroun.

Les principales qualifications requises des candidats sont les suivantes :

Une bonne expérience en ingénierie des projets d'Adduction d'Eau Potable en milieu urbain et périurbain au Cameroun ou en Afrique ;

Une expérience avérée dans la gestion des projets, notamment en matière de méthodes d'organisation et d'exécution de budget, ainsi que des procédures de suivi et d'évaluation de projets ;

Une expérience d'au moins cinq (05) ans au niveau national pour les experts du cabinet ;

Des excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports pour les experts du cabinet ;

La maîtrise de l'outil informatique ;

La parfaite maîtrise du français et de l'anglais.

L'équipe du consultant comprendra au minimum le personnel clé suivant :

- Un (01) chef de mission : Ingénieur de génie civil, hydraulicien ou Ingénieur de formation générale (ayant une expérience avérée dans le contrôle et la supervision des travaux d'extension de réseau d'eau potable), ayant au moins dix ans d'expérience dans la gestion des projets de réalisation d'adduction d'eau potable,
 - 02 ingénieurs de supervision : Ingénieurs de génie civil, hydraulicien ou Ingénieur de formation générale (ayant une expérience avérée dans le contrôle et la supervision des travaux d'extension de réseau d'eau potable), ayant au moins dix ans d'expérience dans la gestion des projets de réalisation d'adduction d'eau potable
 - huit (08) Techniciens d'appui, hydraulicien, génie civil ou Génie sanitaire ayant au moins cinq ans d'expérience ; Niveau technicien supérieur Bacc+2 minimum
 - Deux (02) spécialistes en traitement des eaux, niveau Bac+2 minimum ayant au moins 5 années d'expérience dans les projets d'adduction d'eau potable.

Pour la réalisation des prestations ainsi que son fonctionnement et son entretien, le consultant devra mettre à la disposition de son équipe les moyens nécessaires suivants :

- Un (01) véhicules 4X4

Deux (02) motos ;

Du matériel technique :

- Ordinateurs et accessoires ;
- Photocopieuses ;
- Matériel de géo localisation ;
- Logiciels de conception/lecture de plans et dessins techniques ; Tout autre matériel nécessaire à la réalisation efficiente de la mission

5. Participation et origine

La CAMWATER invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Les candidats devront justifier de la disponibilité des ressources humaines, logistiques et matérielles nécessaires à la réalisation des prestations. L'association de bureaux d'études est permise.

6. Financement

Le financement de l'étude est assuré par le budget d'investissement de la CAMWATER EXERCICE 2016

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites en français ou en anglais en trois exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 AOUT 2016 à **12 heures précises**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

«Manifestation d'Intérêt N°013 du 11 AOUT 2016 pour le Contrôle et la Supervision des travaux d'extension de réseau d'Eau Potable dans certains quartiers de la ville de Yaoundé

A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

A l'Attention du Directeur Général de la CAMWATER

B.P. 524 DOUALA-BONANJO, CAMEROUN

Tel: (237) 33 42 86 81/ 97 18 96 13

Fax: (237) 33 42 89 81

Courriel : (e-mail) secretariatdgcamwater@camwater.cm

Avec copie à mcnganteh@camwater.cm et habegaabega@camwater.cm

8. Critères d'évaluation

1. CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères de qualification suivants seront appliqués :

VII-1 Etre un cabinet ou un bureau d'études techniques :

VII -2 Justifier des capacités économiques et financières ci-dessous listées :

- Avoir réalisé un Chiffre d'Affaires annuel moyen des trois (03) dernières années supérieur ou égal à 100 millions de francs CFA sur présentation des comptes de résultats du candidat ou copie des marchés et procès verbaux de réception ;
- Disposer d'une trésorerie propre ou des facilités bancaires supérieures ou égales à 50 millions FCFA

VII -3 Justifier des capacités techniques requises à savoir :

- Présentation de projets de même nature en cours ou déjà exécutés ;
- Présentation de l'équipe d'expert à mettre à disposition pour le présent projet.

CRITERES D'EVALUATION

VIII.1 Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ; - dossier incomplet ; - absence de la lettre de déclaration de manifestation d'intérêt signée ;
- Inexistence légale du soumissionnaire.

VIII.2 Critères essentiels

Le dossier complet sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

VIII.2.1 Evaluation des capacités financières (20 points)

1 Chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années : 10 pts 1 Trésorerie propre ou facilités bancaires : 10 pts

VIII.2.2 Evaluation des capacités Techniques (80 points)

1 Références professionnelles du soumissionnaire : 30 pts 1 Evaluation des experts : 50 Points

VIII.3 Grille de notation

N°	Rubriques	N
		Note Maximum
I	Capacités financières (20 es)	
1.1	Chiffres d'affaires annuels	10
1.2	Trésorerie propre	10
2	Capacités techniques (80 pts)	
2.1	Références professionnelles (30 pts)	
2.1.1	Justification d'un projet de supervision	1
	de travaux d'extension de réseau d'eau potable	
2.1/	Justification de tout autre projet lié à l'adduction en eau potable	15
2.2	Experts du cabinet (50 pts)	
2.2.1	Chef de mission	25
2.2.2	Ingénieurs de supervisions	15
2.2.2	Techniciens d'appui	5
2.2.3	Spécialistes traitement des eaux	5

IX. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après classées en volumes :

1X1 Volume 1

Le volume 1 comprendra les documents administratifs ci-après :

- 1- La lettre de déclaration de Manifestation d'intérêt du Candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts ;
- 2- Une copie du plan de situation et de localisation du prestataire ;
- 3- Une copie du statut juridique du soumissionnaire ;
- 4- L'accord de groupement dans le cadre d'une association de deux (02) ou plusieurs cabinets.

1X2 Volume 2

Le volume 2 comprendra le dossier technique et financier ci-après :

- a- l'organigramme complet du soumissionnaire ;
- h- la liste du personnel visé ci-dessus assortie de leurs curriculum vitae ;
- c- les références du soumissionnaire ;

le candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les projets réalisés et les maître d'ouvrage correspondant ;

le soumissionnaire pourra par ailleurs joindre les rapports et brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables, ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.

d- Capacité financière

Chaque bureau d'étude candidat fournira les éléments d'appréciation visés ci-dessus relatifs aux capacités économiques et financières.

X. Durée d'exécution

L'exécution de la présente mission est prévue pour un délai de 9.5 mois

9. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 15 h, heure locale.

10. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cet Avis à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la présente pré-qualification.

DOUALA le 11 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE DE GRE A GRE
N°001762/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE L'UNITE DE
PRODUCTION D'EMULSION DE BITUME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT :
BUDGET CUD — EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique

L'entreprise CAMEROUN EMULSION est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de soixante trois millions quatre cent quarante huit mille sept cent (63 448 700) Francs CFA et un délai de trois (03) mois.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°64/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 01 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES DE RESTAURATION RAPIDE DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique :

L'entreprise **STOP CAM SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre vingt dix sept millions huit cent cinquante six mille six cent un (97 856 601) Francs CFA** et un délai de **huit (08) mois**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°48/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 16 MAI 2016 POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS ET IMPRIMANTES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique

L'entreprise MEGA OPTIC est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de quatre vingt trois millions cinq cent soixante quinze mille cent soixante dix (83 575 170) Francs CFA et un délai de trente (30) jours.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de Main Levée des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°068 /CP/MINEFOP/SG/DAG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

La Société TRATAFRIC MOTORS BP 4181 DOUALA a été retenues adjudicataire du Marché, passé après Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/MINEFOP/SG/DAG/2016 du 1^{er} juillet 2016, relatif à l'acquisition des véhicules au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, conformément au tableau suivant :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC en F CFA	Délai de livraison	Observations
TRACTAFRIC MOTORS BP 4181 DOUALA	90,52	99 170 002	30 jours	Offre satisfaisante, attributaire du Marché
CAMI BP 1217 DOUALA	76,84	99 999 997	60 jours	

Par conséquent, la Société concernée est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont informés qu'ils peuvent passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 9 Aout 2016

Le MINISTRE

PEREVET Zacharie

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°61/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 30 JUIN 2016 RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE FORÊT URBAINE DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU-DIT « VALLEE DE LA BESSEKE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique

L'entreprise CREACONSULT est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de trente-six millions deux cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (36 267 797) Francs CFA et un délai de sept (07) mois.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°037/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST DU 08 AOUT 2016 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/A0NO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2016 DU 04/07/2016, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRANSPORTS DU LITTORAL EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINT, EXERCICE 2016.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, porte à la connaissance du public que :

Par Décision **N°037/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/2016** du **08 AOUT 2016** d'Offres

susmentionné a été déclaré infructueux, pour non-satisfaction de la note technique requise du dossier technique de l'unique entreprise ayant effectivement déposé ses offres.

Le représentant de ladite entreprise est par ailleurs invité à passer retirer ses offres sous quinzaine, passé ce délai, ses offres seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 8 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS**COMMUNIQUÉ N° 032/C/MINMAP/SG/DGMI/DGMAI/CE3/CEA5 DU 04 AOÛT 2016**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics invite l'entreprise **CHINA HARBOUR ENGINEERING COMPANY LTD (CHEC)** attributaire du lot 1, de **l'Appel d'Offres International Ouvert N°040/A010/MINMAP/CCPM-AI/2016 du 21 Mars 2016 pour l'exécution des Travaux de Dragage au Port Autonome de Douala-Cameroun**, à bien vouloir se présenter au Ministère des Marchés Publics, **Bâtiment A, porte 215** au plus tard le **mercredi 03 Août 2016** en vue de procéder à la souscription du marché y relatif.

Passé ce délai, ladite attribution sera purement et simplement annulée.

YAOUNDE le 4 Aout 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

ABBA SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°46/A0N0/CUD/CIPM/2016 DU 03 MAI 2016 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN
DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique

L'entreprise ALKAN CAMEROUN est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de soixante seize millions cent quinze mille neuf cent quatre vingt onze (76 115 991) Francs CFA et un délai de Cinq (05) mois.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issu de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication teint lieu de Main Levée des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

COMMUNIQUE N° D18/0302Z/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS - DAO N°02/AONO/APM-UDS/2016 DU 11 AVRIL 2016- DAO N°03/AONO/CIPM-UDS/2016 DU 11 AVRIL 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Dschang, (Maître d'Ouvrage), porte à la connaissance des Entreprises intéressées que les résultats des attributions relatives aux consultations susvisées se présentent ainsi qu'il suit :

N°	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
		ADRESSE	ET DELAI
1	DAO N°02/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la fourniture de soixante-quinze (75) kits de lampadaires solaires pour l'éclairage externe du campus principal de l'Université de Dschang ;	IMPROVE SARL, B.P. 1316 Bafoussam	98 765 831 (04 mois)
2	DAO N°03/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la Maîtrise d'œuvre de l'éclairage Externe du Campus Principal de l'Université de Dschang en énergie solaire.	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX

L'Entreprise attributaire (**DAO N°02**) est invitée à prendre en urgence, l'attache de la Direction des Affaires Administratives et Financières et de la Direction des Infrastructures, de la planification et du Développement de l'Université de Dschang pour la suite de la procédure. Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer (esdites offres sous quinzaine. Faute de quoi, celles-ci seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ces derniers.

DSCHANG le 13 Juin 2016

Le RECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

COMMUNIQUE N° D18/0302Z/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS - DAO N°02/AONO/APM-UDS/2016 DU 1J AVRIL 2016 - DAO N°03/AONO/CIPM-UDS/2016 DU 11 AVRIL 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Dschang, (Maître d'Ouvrage), porte à la connaissance des Entreprises intéressées que les résultats des attributions relatives aux consultations susvisées se présentent ainsi qu'il suit :

N°	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
		ADRESSE	ET DELAI
1	DAO N°02/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la fourniture de soixante-quinze (75) kits de lampadaires solaires pour l'éclairage externe du campus principal de l'Université de Dschang ;	IMPROVE SARL, B.P. 1316 Bafoussam	98 765 831 (04 mois)
2	DAO N°03/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la Maîtrise d'œuvre de l'éclairage Externe du Campus Principal de l'Université de Dschang en énergie solaire.	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX

L'Entreprise attributaire (**DAO N°02**) est invitée à prendre en urgence, l'attache de la Direction des Affaires Administratives et Financières et de la Direction des Infrastructures, de la planification et du Développement de l'Université de Dschang pour la suite de la procédure. Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer lesdites offres sous quinzaine. Faute de quoi, celles-ci seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ces derniers.

DSCHANG le 13 Juin 2016

Le RECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINRESI/ CMPM/2016 DU 27 JUIN 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Au lieu de	Lire
Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO) 5. Coût prévisionnel Le coût prévisionnel de, l'opération est de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA. 9. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINRESI, au plus tard le 11 août 2016 à 13 heures 12. Ouverture des offres L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 11 août 2016 à 14 heures par la Commission de Passation des Marchés du MINRESI dans la salle de réunion sise au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO) 5. Coût prévisionnel Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante millions (60 000 000) Francs CFA. 9. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINRESI, au plus tard le 23 août 2016 à 13 heures 12. Ouverture des offres L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 août 2016 à 14 heures par la Commission de Passation des Marchés du MINRESI dans la salle de réunion sise au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

YAOUNDE le 8 Aout 2016

Le DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

KANMOUGNE JEAN

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 067 /CP/MINEFOP/SG/DAG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

Le Cabinet INTELL M.S. & ASSOCIES CONSULTING BP 6746 Yaoundé, a été retenu adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint n°009/AONR/MINEFOP/SG/DAG/2016 du 27 avril 2016 pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre national de certification pour la gestion des systèmes d'évaluation et de certification professionnelle au Cameroun, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note globale	Montant corrigé TTC en F CFA	Délai d'exécution	Observations
INTELL M.S. ASSOCIES Consulting BP 6746 YAOUNDE	88.90/100	10 000 000	03 mois	Offre mieux satisfaisante après négociations, attributaire de la Lettre-Commande
FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTORS BP 4095 Yaoundé	86.25/100	9 802 375	03 mois	

Par conséquent, le Cabinet ci-dessus, attributaire de la Lettre-Commande est invité à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont informés qu'ils peuvent passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction des Affaires Générales susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 9 Aout 2016

Le MINISTRE

PEREVET Zacharie

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°33/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 16 MAI 2016 POUR ENTRETIEN DES CLIMATISEURS A LA COMMUNAUTE
URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique

Les Etablissements [BUIL.PA.BUS.CO](#) sont retenus pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de soixante treize millions six cent trente sept mille cent quatorze (73 637 **114**) Francs CFA et un délai de vingt-quatre **(24) mois**.

Le Gérant desdits Etablissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'élaboration du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

UNIVERSITÉ DE DSCHANG**DECISION N° D18/03028/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

ARTICLE 1er: Les résultats des attributions relatives aux consultations en cours à

l'Université de Dschang se présentent ainsi qu'il suit :

N°	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
		ADRESSE	ET DELAI
1	DAO N°02/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la fourniture de soixante-quinze (75) kits de lampadaires solaires pour l'éclairage externe du campus principal de l'Université de Dschang ;	IMPROVE SARL, B.P. 1316 Bafoussam	98 765 831 (04 mois)
2	DAO N°03/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la Maîtrise d'œuvre de l'éclairage Externe du Campus Principal de l'Université de Dschang en énergie solaire.	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX

ARTICLE 2: La présente décision sera enregistrée, puis publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera

DSCHANG le 13 Juin 2016

Le RECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°46/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 35/A0NRCUD/CIPMI2016 DU 18 AVRIL 2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CERCLES MUNICIPAUX DE BONANJO, BONABERI ET LA SALLE DES FETES D'AKWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 8711366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué

du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/NMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°35/A0NR/CUD/CIP M/2016 du 18 avril 2016 relatif pour le contrôle technique et la supervision des travaux de réhabilitation des cercles municipaux de Bonanjo, Bonaberi et la salle des fêtes d'Akwa;

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 26 mai 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu Le procès-verbal de la séance du 01 juin 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la CUD;

Vu La proposition d'attribution N°41/NEM/EHC/CIPM/CLUD/2016 du 08 juin 2016 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°35A0NRCUD/CIPM/2016 du 20 juin 2016 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
CREACONSULT	Dix huit millions quatre cent trente trois mille deux cent quarante cinq (18 433 245) Francs CFA	Quatre (04) Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 10 Aout 2016

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°43/D/CUD/SG/DIVMAP/2015 PORTANT ATTRIBUTION DE GRE A GRE
N°001762/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DGMTR/CE4 DU 23 MARS 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN
ETAT DE L'UNITE DE PRODUCTION D'EMULSION DE BITUME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés publics dans certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres de Gré à Gré n°001762/L/PR/M1NMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4/ relatif aux travaux de remise en état et production d'émulsion de bitume de la Communauté Urbaine de Douala

Vu L'autorisation de Gré à Gré n°001762/UPR/MINMAP/SG/DGM1/DMTR/CE4 du 23 mars 2016 ;

Vu la Publication de résultat de Gré à Gré n°001762/L/PR/MINMAP/SG/DGMIIDMTR/CE4 du août 2016

DECIDE:

Article 1er le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montage et la réalisation des travaux de remise en état et production d'émulsion de bitume de la Communauté Urbaine de Douala

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)
CAMEROUN EMULSION	Soixante trois millions quatre cent quarante huit mille sept cent (63 448 700) Francs CFA

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans

Délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marchés Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement écartées.

Article 3: La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /?

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°45/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 21/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 30 MARS 2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE DANS LA PARTIE SINISTREE DU MARCHE CENTRAL DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution :

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 :

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 :

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés publics de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CABIPR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°211A0NR/CUD/CIPM12016 du 30 mars 2016 relatif pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'urgence de réhabilitation du réseau de distribution de l'énergie dans la partie sinistrée du marché central de Douala;

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 25 avril 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres Vu Le procès-verbal de la séance du 13 mai 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la

CUD:

Vu La proposition d'attribution N°27/NEM/EHC/CIPMICUD/2016 du 17 mai 2016 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°21/A0NO/CUD/C1PM/2016 du 31 mai 2016 ;

DECIDE:

Article 1^{er} les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après.

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC en (FCFA)	Délai
TITAN ENGENIERING	Huit millions sept cent soixante quatre cent quatre (8 760 404)	Cinq (05) jours

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marchés Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°48/D/CUD/SG/DIVIVIAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 17/AONOICUD/CIPM/2016 DU 16 MARS 2016 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS, MATERIAUX ET EQUIPEMENTS DES TRAVAUX EN REGIE DES ATELIERS BETON ET CURAGE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Autorité Contractante.

Vu la Constitution

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°17/AONO/CUD/CIPM/2016 du 16 mars 2016 relatif pour l'acquisition des matériels matériaux et équipements des travaux en régie des ateliers béton et curage:

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 26 avril 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres

Vu Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la CUD;

Vu La proposition d'attribution N°35/NEM/ENG/CIPM/CUD/2016 du 31 mai 2016 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°17/AONO/CUD/CIPM/2016 du 14 juin 2016 ;

DECIDE:

Article 1^{er} les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
-----------------------------------	--------------------------	-------

ETS NANO	Trente neuf millions quatre cent quatre vingt quinze mille six cent (39 495 600) Francs CFA	Soixante (60) <u>Jours</u>
-----------------	--	---

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N° 38 /D /PIUMINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 DE LIAISON À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DU LITTORAL, OUEST, NORD-OUEST ET SUD-OUEST À DOUALA. AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°028/022-B/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/CRPM-LT/2016 DU 12 JUILLET 2016.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL,

« AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant Monsieur SAIDOU HAMASSEO comme Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissement de PART, Exercice 2016 ;

Considérant l'Appel d'Offres N°028/022-B/AONO/DRMAP-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 12 juillet 2016 pour la fourniture d'un véhicule de type 4X4 de liaison à la Délégation Régionale de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) du Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest à Douala.

Considérant le Procès-Verbal de la session N°061 du 04 août 2016 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral, relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre de la proposition d'attribution N°320/125/L/CRPM/LT du 05 Août 2016 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral.

DECIDE :

Article 1er : La Société Cameroun Motors Industries (CAMI), B.P : 1217 Douala tel 233 39 80 56/233 39 06 96 Email : cam@cfm.com, est déclarée adjudicataire du Marché à l'issue de l'Appel d'Offres sus-rappelé, pour un montant de **27 900 000 (vingt-sept millions neuf cent mille) F CFA TTC** et un délai de **trente (30) jours**.

Article 2 : Le Représentant de la Société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de sept (7) jours, pour suite de procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°44/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 20/AOIOP/CUD/CIPM/2016 DU 30 MARS 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE DE BONANGANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°20/A010/CUD/CIPM/2016 du 30 mars 2016 relatif pour les travaux d'aménagement du cimetière de Bonangang;

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 26 mai 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres

Vu Le procès-verbal de la séance du 02 juin 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la CUD;

Vu La proposition d'attribution N°39/NEM/EHC/CIPM/CUD/2016 du 02 juin 2016 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°20/A010/CUD/CIPM/2016 du 20 juin 2016 ;

DECIDE:

Article 1^{er} les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après.

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)
GENERAL BUSINESS AND PUBLIC WORK	Trente deux millions trois cent dix neuf mille cent soixante seize (32 319 176) Franc

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la CUD. Passé ce délai. ces offres seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 10 Aout 2016

Article 3 : La présente décision tient lieu de ta main levée de la caution de soumission pour le dit soumissionnaire.
LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°47/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 32/AONO/CUD/CIPNI/2016 DU 12 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA GARE ROUTIERE DE BONABERI (SODIKO)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante.

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué

du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés (modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012;

Vu l'Arrêté n° 005/NMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés publics pour certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°32/A0NO/CUD/CIPM/2016 du 12 Avril 2016 relatif pour les travaux d'entretien de la gare routière de Bonabéri (SODIKO):

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 03 juin 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu Le procès-verbal de la séance du 09 juin 2016 de la Commission interne de Passation des Marchés de la CUD;

Vu La proposition d'attribution N°43/NEM/EHC/CIPM/CUD/2016 du 09 juin 2016 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°32/A0NO/CUD/CIPM/2016 du 20 juin 2016 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
THE SOLUTIONS SARL	Vingt huit millions trois cent quatre vingt dix mille soixante cinq (28 390 065) Francs CFA	Trois (03) mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de (15) jours à la Division des Marchés Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er

DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CA.BFM 1ER /2016 PORTANT RESILIATION DE RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/PR/MLNMAP/DR-OU/DDMIFI/CA.BFM 1ER/2015 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU HANGAR DE 30 COMPTOIRS ET D'UN BLOC LATRINES VENTILES A 03 POSTES AU MARCHÉ DE KAM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Article 1 : La lettre commande n°01/LC/PR/MINMAP/DR-OU/DDMIFI/CA.BFM 1^{er} /2015 passée après demande de cotation n°006/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDMIFI/CA.BFM 1^{er}/CIPM/2015 du 17/04/2015 pour les travaux de construction du Hangar de 30 comptoirs et d'un bloc latrines ventilés à 03 postes au marché de Kam dans la commune d'arrondissement de Bafoussam 1er en procédure d'urgence. Financement PNDP-Commune Bafoussam 1^{er} Exercice 2015, d'un montant toutes taxes comprises de Quatorze millions cent cinquante mille trois cent vingt-trois (14 150 323) Fcfa ; est pour compter de la date de signature de la présente Décision, **résilié au tort de l'entreprise DJOU DANIELGEORES**, BP 593 Bafoussam, Tel699 97 70 86/ 679 33 34 35.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du code des marchés publics, l'établissement TBJ est interdit de soumissionner pour un nouveau Marché Public pendant une période de deux (02) ans à compter de la date de signature de la présente Décision.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFOUSSAM le 29 Juillet 2016

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er

DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/CA.BFM /2016 PORTANT RESILIATION DE L'ATTRIBUTION N°05 BIS/CA.BFM 1ER/2016 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU Puits MODERNE EQUIPE DE POMPE A MOTICITE HUMAINE AU MARCHÉ DE KAM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1 : l'Attribution n°05bis/DM/CA.BFM 1er /2016 relative à l'appel à sollicitation de manifestation d'intérêt n°04/ASMI/CA.BFM 1er /PNDP/2015 du 15/12/2015 pour les travaux de construction d'un puits moderne équipé de pompe à motricité humaine au marché de Kam dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er , Financement PNDP-Commune Bafoussam 1^{er} Exercice 2015, d'un montant toutes taxes comprises de Quatre millions neuf cent quarante-trois mille six cent vingt-huit (4 943 628) FCFA ; est pour compter de la date de signature de la présente Décision, résilié au tort de l'établissement **TBJ**, BP 450 Bafoussam, Tel 697 63 73 50 / 676 28 65 57.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du code des marchés publics, l'établissement TBJ est interdit de soumissionner pour un nouveau Marché Public pendant une période de deux (02) ans à compter de la date de signature de la présente Décision.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFOUSSAM le 29 Juillet 2016

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

UNIVERSITÉ DE DSCHANG**DECISION N° D18/03028/UDS/R/SG/DAAF/SEC.CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

ARTICLE 1er: Les résultats des attributions relatives aux consultations en cours à

l'Université de Dschang se présentent ainsi qu'il suit :

N°	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
		ADRESSE	ET DELAI
1	DAO N°02/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la fourniture de soixante-quinze (75) kits de lampadaires solaires pour l'éclairage externe du campus principal de l'Université de Dschang ;	IMPROVE SARL, B.P. 1316 Bafoussam	98 765 831 (04 mois)
2	DAO N°03/AONO/CIPM-UDs/2016 du 11 avril 2016 pour la Maîtrise d'œuvre de l'éclairage Externe du Campus Principal de l'Université de Dschang en énergie solaire.	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX

ARTICLE 2: La présente décision sera enregistrée, puis publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

DSCHANG le 13 Juin 2016

Le RECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

ADDITIF N001/A/ PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/BSMA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres s'effectuera en (01) un temps, à la salle de réunions de la Délégation Régionale Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala^{ter} à Bonanjo, le 09 Août 2016 13 heures, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés
	Lire plutot L'ouverture des Offres s'effectuera en (01) un temps, à la salle de réunions de la Délégation Régionale Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala^{ter} à Bonanjo, le 16 Août 2016 13 heures, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

DOUALA le 9 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 65/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 18 JUILLET 2016 RELATIVE A L'ETUDE POUR LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET LA SECURISATION DE CERTAINS ESPACES VERTS PUBLICS DE LA VILLE DE DOUALA ADDITIF N° 01

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée le 11 AOUT 2016 dès 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala ler à Bonanjo, en présence des soumissionnaires qui le désirent, ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. L'ouverture des offres financières se fera par la suite, après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale au seuil requis.
	Lire plutot L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée le 25 AOUT 2016 dès 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala ler à Bonanjo, en présence des soumissionnaires qui le désirent, ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. L'ouverture des offres financières se fera par la suite, après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale au seuil requis.

DOUALA le 10 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !